

Santé publique Sudbury et districts

Manuel administratif général

Information

Catégorie : Organisme

Section : Règles et règlements

Objet : Vaccination du personnel et protection sérologique contre les maladies évitables par la vaccination

Numéro : C-I-290

Approbation : Médecin-hygiéniste et directrice générale

Date initiale : 25 octobre 2022

Date de révision : 8 décembre 2022

Date d'examen : 8 décembre 2022

Calendrier des vaccins recommandés pour le personnel de Santé publique Sudbury et districts

Selon la politique C-I-290, tout le personnel a fortement intérêt à être à jour en ce qui touche la protection sérologique ou les vaccins qui suivent, selon le cas.

Vaccin	Calendrier ¹	Personnes visées :	Commentaires	Fréquence de déclaration ²
COVID-19	Série primaire et dose de rappel <ul style="list-style-type: none">tous les six mois (trois mois, au minimum) à partir de la vaccination précédente contre la COVID-19, peu importe les doses de rappel déjà reçues; ousix mois (au moins trois mois) à partir de la dernière infection au virus SRAS-CoV-2	Tout le monde	Selon ce que précisent les directives du ministère : (ou selon les règles en vigueur)	<i>Dans un délai de 30 jours à partir du moment où Santé publique affiche le calendrier à jour des exigences vaccinales (sinon, la date d'admissibilité doit être fournie)</i>

¹ Le tableau donne le calendrier d'application générale; le calendrier peut varier en fonction des évaluations individuelles.

² Selon la politique C-I-290, la fréquence de déclaration est celle qui figure dans le tableau, ou, en cas de mises à jour périodiques, elle correspond à un délai de 30 jours suivant celles-ci.

Vaccin	Calendrier	Personnes visées :	Commentaires	Fréquence de déclaration
Hépatite A	Série de deux doses OU Preuve sérologique d'immunité	Personnel intervenant dans l'inspection de fosses septiques ou de réseaux d'égout, ou encore dans le transport d'échantillons de selles de personnes clientes		Une fois
Hépatite B	Série de deux ou trois doses, selon l'âge et les facteurs de risque OU Preuve sérologique d'immunité	Personnel intervenant dans les programmes d'immunisation, de santé sexuelle ou de santé buccodentaire Toute personne susceptible d'entrer en contact avec du matériel d'injection de drogues; de devoir nettoyer du sang ou des fluides corporels; intervenant dans la cueillette, l'enlèvement ou le transfert de contenants pour objets pointus ou tranchants, ou risquant de se faire mordre par quelqu'un.		Une fois
Grippe	Chaque année	Tout le monde		Chaque année au 1 ^{er} décembre
Rougeole, oreillons, rubéole (ROR)	<i>Rougeole</i> : deux doses de vaccin contre la rougeole à compter du 1 ^{er} anniversaire <i>Oreillons</i> : deux doses de vaccin contre les oreillons	Tout le monde		Une fois

Vaccin	Calendrier	Personnes visées :	Commentaires	Fréquence de déclaration
	<p><i>Rubéole</i> : une dose de vaccin contre la rubéole</p> <p>OU</p> <p>Preuve sérologique d'immunité</p>			
Coqueluche (dcaT)	Dose unique de vaccin dcaT (si celui-ci n'a pas déjà été administré à l'âge adulte)	Tout le monde		Une fois
Tétanos et diphtérie (dT)	Série primaire et dose de rappel tous les 10 ans	Tout le monde		Dans les 30 jours suivant la dose de rappel
Varicelle	<p>Sont jugées immunisées contre la varicelle les personnes qui répondent à L'UN OU L'AUTRE des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Preuve documentée d'immunisation par deux doses de vaccin contenant la valence varicelle • Preuve sérologique d'immunité • Conformément au document intitulé Preuve d'immunité contre la varicelle - Mise à jour de 2015, si la personne est à l'emploi de Santé publique ou a travaillé dans un autre milieu de soins de santé au Canada, l'une ou l'autre des situations qui suivent est acceptable si la maladie est survenue avant l'année de mise en œuvre du programme d'immunisation à dose unique contre la 	Tout le monde		Une fois

Vaccin	Calendrier	Personnes visées :	Commentaires	Fréquence de déclaration
	varicelle (soit 2004, en Ontario) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Antécédents autodéclarés ○ Diagnostic de varicelle et de zona posé par un fournisseur de soins de santé 			